

On dénombre les points d'abscisse maximale et les points d'ordonnée maximale d'une courbe de Lissajous. A quoi ce dénombrement peut-il servir ?

Solution :

La réponse est déjà donnée dans l'exercice précédent. Ces nombres correspondent aux nombre d'oscillations horizontale et verticale. Le rapport permet de déterminer les fréquences de l'autre axe si celle de l'une est étalonnée par exemple à celle du réseau à 50 Hz. Si la fréquence horizontale est fixée à 50 Hz , la fréquence d'oscillation verticale vaut 100 Hz pour un rapport horizontal vertical de $1/2$.

